



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Melun, le 07/04/2021

Communiqué de presse

Une nouvelle direction départementale interministérielle en Seine-et-Marne, la DDETS.

Le 1er avril 2021, les **directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS)** ont été créées dans tous les départements métropolitains, hors Paris et petite couronne.

En Seine-et-Marne cette nouvelle entité résulte de la fusion de la direction départementale de la cohésion sociale (**DDCS**) et de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (**UD DIRECCTE**).

Rattachées au ministère de l'Intérieur, en association avec les ministères concernés, ces nouvelles directions et leurs personnels sont placés sous l'autorité du préfet de département.

Alain Bleton, anciennement directeur de la DDCS en est le directeur. David Dumas et Didier Caroff ses deux adjoints.

Cette nouvelle organisation rapproche les missions d'insertion sociale et les missions d'insertion professionnelle, permettant de prendre en compte la globalité de la situation des personnes et de mettre en œuvre la priorité du retour à l'emploi.

Le rôle de l'État est ainsi réaffirmé en matière d'accès au logement, d'hébergement d'urgence, d'accueil des migrants, de lutte contre la pauvreté, d'insertion professionnelle des jeunes et des adultes, d'accompagnement vers l'emploi, de soutien aux entreprises en difficulté et de sauvegarde de l'emploi, de développement économique et des territoires.

La DDETS aura également un rôle essentiel en matière de contrôle de l'effectivité du droit du travail en entreprise et sur les lieux de travail, de santé et de prévention des risques professionnels, d'égalité professionnelle, de lutte contre le travail illégal et d'amélioration des conditions de travail.

Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun
www.seine-et-marne.gouv.fr

@Prefet77

